

Avis 10-A-21 du 19 novembre 2010

relatif à la gestion des déchets d'activités de soins à risques infectieux perforants produits par les patients en auto traitement

Posted on: 03 mai 2011 | Secteur :

SANTÉ

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine

Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du développement durable et de l'aménagement du territoire

Dispositif(s)

se référer à l'avis

Lire

le texte intégral de l'avis
373.91 Ko